Emissions et cotations

Valeurs françaises

SOFIPRIME

Société Civile de Placements Immobiliers à capital fixe,
faisant offre publique de placement, au capital de 10.994.464 €
Siège social : 303, square des Champs Élysées 91026 Évry Courcouronnes Cedex
822 219 036 RCS Evry

Société Civile de Placement Immobilier au capital de 10.994.464 € régie par les articles L.214-1, L.214-24 à L.214-24-23, L.214-86 à L.214-120, L.231-8 à L.231-21, D.214-32 à D.214-32-8, R.214-130 à R.214-160 du Code Monétaire et Financier, les articles 422-189 à 422-236 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers.

Capital initial : 760.000 €
Capital statutaire : 150.000.000 €

Objet social : L'acquisition directe ou indirecte, et la gestion d'un patrimoine immobilier locatif principalement à usage d'habitation. Pour les besoins de cette gestion, elle peut procéder à des travaux de toute nature dans ces immeubles, notamment les opérations afférentes à leur construction, leur rénovation, leur entretien, leur réhabilitation, leur amélioration, leur agrandissement, leur reconstruction ou leur mise aux normes environnementales ou énergétiques. Elle peut acquérir des équipements ou installations nécessaires à l'utilisation des immeubles.
Elle peut, en outre, céder des éléments de patrimoine immobilier dès lors qu'elle ne les a pas achetés en vue de les revendre et que de telles cessions ne présentent pas un caractère habituel

Date d'expiration de la société : 29 août 2115

La responsabilité de chaque associé est engagée à l'égard des tiers à hauteur de sa part dans le capital de la société.

TROISIEME AUGMENTATION DE CAPITAL

En vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 8 des statuts, la Société de Gestion décide d'augmenter le capital de la société SOFIPRIME d'un montant de 6.029.536 € pour le porter de 10.994.464 € à 17.024.000 € par émission de 39.668 parts nouvelles à souscrire en numéraire de 152 € de nominal.

Date d'ouverture de la souscription : 8 juin 2020.

Date de clôture de la souscription : 31 mars 2021, avec faculté de :
- Clôturer par anticipation, sans préavis, si le montant de 9.996.336 € est collecté,
Ou
- Dans le cas où, à la date du 31 mars 2021, les souscriptions et versements reçus seraient inférieurs à 75 % du montant de l'augmentation de capital, celle-ci pourra être prorogée.

Prix de souscription de la part :

Valeur nominale	152 €
Prime d'émission	100 €
Total prix de Souscription pour une part	252 €

La commission de souscription, comprise dans la prime d'émission, est égale à 10 % HT du prix de souscription soit 12 % TTC, soit un montant de 25,20 € HT (30,24 € TTC) facturé directement par la Société de Gestion à la SCPI SOFIPRIME.

Minimum de souscription :
La souscription minimale pour tout nouveau souscripteur est de 100 parts.

Modalités d'enregistrement des souscriptions :
Les souscriptions ne seront valides qu'à compter de la réception du bulletin de souscription et de l'encaissement des fonds correspondant à la totalité du prix de souscription.
Elles seront prises en compte par ordre chronologique.

Jouissance des parts :
Pour permettre l'adéquation entre investissement et collecte, la date de jouissance des parts est fixée au premier jour du troisième mois suivant celui au cours duquel la souscription a été enregistrée. Ainsi, des parts souscrites en juin 2020 porteront jouissance au 1er septembre 2020.

Lieu de souscription et de versement
Les souscriptions et versements sont reçus dans les bureaux de la société de gestion, 303 Square des Champs Elysées – 91026 EVRY COURCOURONNES Cedex.

La note d'information a reçu le visa de l'Autorité des Marchés Financiers SCPI n°20-09 en date du 12 mai 2020.

Cette note d'information peut être :
- consultée sur le site www.sofidy.com
- adressée sur simple demande écrite à SOFIDY 303, square des Champs Elysées 91026 EVRY COURCOURONNES Cedex
- adressée sur demande téléphonique au service « Epargne-Associés » de SOFIDY au 01.69.87.02.00